

**Modèle donné à titre indicatif destiné à vous aider à rédiger votre propre courrier : il est de votre responsabilité de vérifier qu'il correspond bien à votre situation.
Pour toute information complémentaire consultez l'ADIL.**

Congé donné par le locataire avec préavis 1 mois (location meublée)

Lettre recommandée avec AR

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles 12 et 15 de la loi du 6 juillet 1989, j'ai l'honneur de vous donner par la présente mon congé pour le logement que je vous loue depuis le... aux termes d'un bail en date du...

S'agissant d'une location meublée, le bail prendra fin au terme du préavis d'un mois qui court à compter du jour de la réception de la présente lettre recommandée.

Je vous remettrai les clés du logement le..., date à laquelle je vous propose d'effectuer l'état des lieux de sortie comme cela est prévu à l'article 3 de la loi précitée.

Je me permets de vous rappeler que je vous ai versé à l'entrée dans les lieux un dépôt de garantie de.....€ (montant). Je vous serais reconnaissant(e) de bien vouloir me le restituer conformément à l'article 22 de la loi du 6 juillet 1989, dans le délai de deux mois maximum après la remise des clés, ou un mois si aucune dégradation n'est constatée lors de l'état des lieux de sortie.

En vous remerciant de bien vouloir me faire savoir si la date proposée d'état des lieux vous convient ou m'en proposer une autre, je vous prie de recevoir mes considérations distinguées.

Fait à..., le...

Signature